



Section Gruyère
Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer



Procès-verbal de la 100^{ème} assemblée générale ordinaire du 11 mars 2023 à 17h

Rédaction : Pascal Monteleone, président

La 100^{ème} assemblée générale s'est déroulée à la Maison du Gruyère à Pringy en présence de 200 membres de la section et de quelques invités des sections voisines.

Le rapport d'activité 2022 est publié séparément et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la 99^{ème} assemblée générale de mars 2022
2. Rapport du président
3. Rapports des commissions : Courses et Formations / Cabanes / Groupement Jeunesse / Sauvetage
4. Comptes 2022 de la section et bilan au 31.10.2022
5. Rapport des vérificateurs
6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité
7. Elections des membres du comité et des réviseurs
8. Coup de coeur
9. Proclamation des membres vétérans et jubilaires, membres d'honneur
10. Communications et divers

1. Approbation du procès-verbal de la 99^{ème} assemblée générale de mars 2022

Décision : Le procès-verbal de la 99^{ème} assemblée générale de mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du président

Le président axe son rapport sur quelques chiffres qui reflètent bien l'activité et la vie de notre section en 2022 : 2900 membres, une augmentation de 30% en 10 ans qui nous place dans le top 5 des sections avec le plus fort taux de croissance ; 299 courses de un ou plusieurs jours au programme 2022 de la section et du groupement Jeunesse ; 54 réponses à 54 questions, notre site Internet a été complété avec une nouvelle rubrique "Questions fréquentes" ; 11 "Bouquetin" déposés 11 fois dans notre boîte aux lettres ; 10 jeunes membres de la section issus du CRO qui s'illustrent dans le sport de compétition en ski alpinisme : 7 des 26 plus hauts sommets de chaque canton conquis par le Groupement Jeunesse, les 19 restant au programme 2023 ; 4 membres de la section touchés dans leur santé physique et psychologique dans le cadre d'une course du club ; 1 nouveau logo pour les courses éco-responsables.

Le président mentionne également l'ensemble des événements mis en place par différents groupes de travail et destinés à marquer de manière festive le centenaire de notre section. Enfin, il remercie toutes les personnes qui ont œuvré sans relâche à la bonne marche de la section.

Le rapport complet du président figure dans le rapport d'activité 2022.

3. Rapports des commissions : Courses et Formations / Cabanes / Groupement Jeunesse / Sauvetage

Le rapport des préposés aux courses et formations, le rapport du préposé aux cabanes, le rapport du préposé au Groupement Jeunesse et le rapport du préposé au sauvetage figurent tous dans le rapport d'activité 2022.

4. Comptes 2022 de la section et bilan au 31.10.2022

Les comptes de l'exercice bouclent avec un résultat positif de CHF 28'605.18. Les cotisations des membres, les contributions Loro et la location des locaux de notre PPE Bouleyres sont les principales ressources financières de la section. Le bulletin mensuel constitue le poste de frais le plus important. La fortune nette se monte à CHF 477'079.70.

Le détail du bilan et des comptes 2022 figure dans le rapport d'activité 2022.

5. Rapport des vérificateurs

Les vérificateurs proposent d'approuver les comptes 2022 de la section et d'en donner décharge au comité.

Le rapport des vérificateurs figure dans le rapport d'activité 2022.

6. Approbation des rapports et des comptes annuels, décharge au comité

Décisions : Les rapports annuels de l'exercice 2022 (Président, préposés aux courses et formations, préposé aux cabanes, préposé au Groupement Jeunesse et préposé au sauvetage) sont acceptés à l'unanimité.

Les comptes de l'exercice 2022 se soldant par un bénéfice de CHF 28'605.18 ainsi que le bilan au 31.10.2022 sont acceptés à l'unanimité.

L'assemblée générale donne décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2022 à l'unanimité.

7. Elections

Décisions : Les membres du comité qui se représentent (Jacqueline Cotting-Currat, Colette Dupasquier, Emilie Fragnière, Francis Grandjean, Steve Hunziker, Urs Jaggi, Johannes Konrad, Michel Léderrey, Michel Savoy, Michèle Widmer-Lauper) sont élus à l'unanimité pour un nouveau mandat de un an.

Pour remplacer Eloi Bosson démissionnaire, Eric Buchs est nommé à l'unanimité nouveau membre du comité et préposé aux cabanes.

Le mandat des réviseurs Mélanie Gapany et Jean-François Vienny est reconduit à l'unanimité pour une période de un an.

8. Coup de cœur

Eloi Bosson, préposé aux cabanes, adresse un coup de cœur à Bernard Magnin pour tout ce qu'il a donné au club et aux cabanes, en particulier pour le management des installations électriques.

9. Proclamation des membres vétérans et jubilaires, membres d'honneur

Les distinctions sont remises aux jubilaires avec 25, 40 et 50 ans de sociétariat. Les diplômes sont remis aux membres vétérans avec 60, 65 et 70 ans de sociétariat. En particuliers Jean-Jean Déforel, Nestor Esseiva et Maurice Gremaud sont fêtés pour leur 70 ans de sociétariat.

Marta Aebischer, Eloi Bosson et Michel De Techtermann sont nommés membre d'honneur à l'unanimité. Ils reçoivent un diplôme confectionné par Denise Sonnet.

10. Communications et divers

Le président rappelle que 2023 est aussi l'année du cinquantenaire du bivouac du Dolent. Une journée commémorative sera organisée le mardi 15 août sous la houlette de Jean-Marc Angéloz, ancien président et chef de courses.

La vice-présidente Jacqueline remercie le président pour son travail.

La parole n'est pas demandée et l'assemblée est close à 19h.

Grandvillard, 20 mars 2023